Image not found or type unknown

Primes et treizieme mois non payés

Par **Relos**, le **26/11/2019** à **16:07**

Bonjours.

Sur ma fiche de paie est écrit:

ABSENCE DE CONVENTION.

Cela fait 7 ans que je suis dans l entreprise, et je vien tout juste d aprendre que je fesais partie de la convention collective du btp Guyane.

Suivant ma convention j ai droit au 13eme mois

Aux panier repas et au frais de trajets.

Tout ceci ne m'a jammais était versé par mon employeur.

Comment faire en sorte et es ce que je le droit de réclamer mon dû.

Car pas negligeable pour un personne au smic.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés